



Notre rôle

- Vous informer sur la vie scolaire.
- Représenter les parents d'élèves dans les établissements de la Ville lors :
 - des commissions (scolaire, cantine, ...)
 - des conseils de classe ;
 - et lors des instances où nous pouvons être présents.
- Être à l'écoute des acteurs de la vie scolaire : chefs d'établissements - enseignants - représentants de la mairie et du conseil régional - représentants de l'académie et du rectorat, sans oublier les parents et les enfants.
- Contribuer à la coopération et à la réflexion avec les instances et les organismes compétents pour tout ce qui concerne l'éducation et l'enseignement dans notre ville.

Nos principales actions

- Suivi de la réforme des rythmes scolaires.
- Visite Cantine et présence à toutes les commissions Menus, afin de garantir aux enfants une qualité de nourriture et de service optimum.
- Intervention dans les classes de l'école Leclerc sur le thème des « Jeux dangereux » afin de réduire le recours à ces pratiques à risque.
- Organisation de conférences sur des thèmes comme la gestion mentale « Réussir ça s'apprend », « Les jeux dangereux » ou encore « Comment éduquer dans la bienveillance et la fermeté », adressées essentiellement aux parents. Conférence prévue le 6 novembre 2014 sur le « Stress chez l'enfant, l'adolescent et le parent ».
- Visite et suivi des problématiques de sécurité aux abords et au sein des écoles.
- Initiation d'un programme de réflexion sur la limitation du poids du cartable au Collège.
- Bourse aux rollers à la maternelle Les Cerisiers.

Calendrier scolaire 2014-2015

Toussaint :	Du samedi 18 octobre 2014 Au lundi 3 novembre 2014
Noël :	Du samedi 20 décembre 2014 Au lundi 5 janvier 2015
Hiver :	Du samedi 14 février 2015 Au lundi 2 mars 2015
Printemps :	Du samedi 18 avril 2015 Au lundi 4 mai 2015
Été :	Samedi 4 juillet 2015

Rendez-vous importants

Dimanche 7 septembre 2014 de 13h à 18h :
Fête de la carotte, avec stand CAAPE à l'Espace Chanorier (12 grande rue).

Septembre :
Les enseignants recevront les parents pour une réunion de rentrée dans le courant du mois. Les parents en seront avertis notamment par le biais du cahier de liaison.

Vendredi 10 octobre 2014 :
Elections des représentants de parents d'élèves.

Décembre 2014 :
Marché de Noël.

Fin juin 2015 :
Spectacle de fin d'année et kermesse.

Croissy Association Autonome de Parents d'Elèves



Contribuons à l'avenir des enfants en toute indépendance

Année scolaire 2014-2015
Ecole Maternelle Les Cerisiers
27 rue des Cerisiers
78290 Croissy-sur-Seine
01 34 80 02 49

Equipe CAAPE Les Cerisiers
Séverine SOUTY
06 62 50 14 96
ssabatier@wanadoo.fr

Anh-Van VU
06 51 35 26 18
petit.dragon@gmail.com

www.caape.net

L'école

Cette année l'école devrait accueillir environ 165 élèves, répartis en 6 classes.

Construite en 1986, l'école compte 6 salles de classe, un dortoir, une salle informatique, une salle de motricité, un restaurant scolaire, une bibliothèque, une infirmerie, un local pour les agents et une salle des maîtres.

Réforme des rythmes scolaires

À la rentrée 2014, tous les élèves bénéficieront des nouveaux horaires à l'école. Cette nouvelle organisation du temps scolaire répond à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école, en favorisant les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les élèves sont les plus attentifs. Une demi-journée supplémentaire d'apprentissage a ainsi été fixée le mercredi matin.

Horaires scolaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
De 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h50

Mercredi :
De 8h30 à 11h30

L'entrée des enfants à l'école se fait entre 8h25 et 8h35 le matin, puis entre 13h25 et 13h35 l'après-midi.
Les sorties peuvent se faire à 11h35, 15h50, 16h35, puis entre 17h et 18h30.

Horaires périscolaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

- Accueil du matin à partir de 7h30 jusqu'à 8h25
- Pause méridienne de 11h35 à 13h25
- TAP de 15h50 à 16h35
- Accueil du soir de 16h35 à 18h30 (sortie possible à partir de 17h)

Mercredi :

- Accueil du matin à partir de 8h jusqu'à 8h25
- Pause méridienne de 11h35 à 13h
- Accueil de loisirs de 13h à 18h30 (sortie possible à partir de 17h)

Restauration

La société SOGERES est en charge de la restauration. Les repas sont assurés en liaison froide. Ils sont ensuite réchauffés par le personnel du Service Municipal puis servis. Les ATSEM et les agents de cantine sont présents lors du déjeuner et aident les enfants. Ils incitent gentiment les enfants à goûter à tout.

Après l'école si votre enfant est inscrit à l'accueil du soir, le goûter est fourni.

Aide Personnalisée Complémentaire (APC)

Les élèves présentant des difficultés ponctuelles d'apprentissage sont réunis par les enseignants par petits groupes à raison de 30 minutes par jour sur le temps de la pause méridienne.

La sieste

Les enfants de Petite Section qui mangent à la cantine sont couchés dans le dortoir juste après le premier service (vers 12h30). Votre enfant aura besoin de son doudou pensez à l'apporter chaque matin et à le récupérer le soir.

Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, trois heures d'activités périscolaires par semaine sont prévues.

Un panel d'activités varié et adapté est proposé aux enfants afin de répondre à leurs envies et leurs besoins : activités manuelles, artistiques, sportives, ludiques ou encore de détente. Les familles ne peuvent pas choisir parmi les activités proposées.

Les TAP sont payants mais ne sont pas obligatoires.

Inscriptions

Toutes les inscriptions aux activités périscolaires (accueil du matin, restauration, TAP, accueil du soir, mercredi ou encore vacances scolaires) se font par Internet via l'Espace Famille sur <https://croissy.espace-famille.net>.

Pour l'accueil du matin, la restauration, les TAP, l'accueil du soir ou le mercredi après-midi :

Inscription annuelle ou mensuelle, avant le 30 ou 31 pour le mois suivant. Les absences doivent être notifiées au plus tard 3 jours ouvrés avant la date souhaitée.

Pour toute absence imprévisible justifiée, la notification doit se faire sans délai et un certificat médical doit être présenté avant la fin du mois concerné.

Il est impératif par ailleurs de signaler toute modification au professeur par le biais du cahier de liaison.

Pour l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires :
Inscription 14 jours ouvrables avant le début de chaque période de vacances scolaires.

Pour plus d'information :

www.croissy.com/education-et-jeunesse/activites-periscolaires.html

Infos aux parents

Absences

• Signaler toute absence d'au moins une demi-journée à l'école par téléphone au 01 34 80 02 49 ou par email 0781759n@ac-versailles.fr et la justifier dans le cahier de liaison.

Cahiers et matériel scolaire

- Regarder tous les jours le cahier de liaison et le signer si besoin.
- Quelques fournitures sont à prévoir : des boîtes de mouchoirs, une boîte de lingettes, une ramette de papier (facultatif), un tablier imperméable, une paire de chaussons de gymnastique, 2 photos d'identité.
- Ne pas oublier également un sac à dos avec un change en cas de petit accident.

Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)

- Les enseignants et les animateurs ne sont pas autorisés à administrer des médicaments aux enfants, sauf à ceux ayant fait l'objet d'un Protocole d'Accueil Individualisé.
- Un PAI est mis en place pour les enfants atteints de maladie chronique (asthme par exemple), d'allergie et d'intolérance alimentaire.
- Le PAI est un document élaboré à partir des données transmises par le médecin de l'enfant et signé par les parents, l'école, la Mairie et le médecin scolaire.